



INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

SOMMAIRE :

- 1/ Promotions 2013-2014
- 2/ Enseigner et se former à l'étranger
- 3/ Liste d'aptitude Direction d'école (*derniers jours !!!*)
- 4/ Frais de changement de résidence
- 5/ Santé et sécurité / conditions de travail

1/ Promotions 2013-2014

L'examen des promotions 2013-2014 va commencer. Des groupes de travail vont être programmés en novembre et les résultats seront définitifs après la **CAPD de décembre**.

Comme chaque année, le SNUDI FO 13 vous propose de suivre votre dossier en nous renvoyant la **fiche de suivi** en pièce jointe ou sur notre site : [format word](#) - [format pdf](#).

Celle-ci nous permettra de vérifier votre barème et de vous avertir dès que nous connaissons les résultats.

Prenez connaissance du [dossier spécial sur notre site](#) pour comprendre comment cela fonctionne.

2/ Échanges et actions de formation à l'étranger - année 2014-2015

Réf. : note de service n° 2013-151 du 1-10-2013- NOR [MENE1323406N](#) - [Tableau récapitulatif des programmes d'échanges par public concerné](#) - [Calendrier de dépôt et de traitement des candidatures](#)

► Échange franco-allemand

Ce programme s'adresse aux enseignants titulaires du premier degré.

Le dossier de candidature dûment complété est à renvoyer en double exemplaire par la voie hiérarchique **pour le 16 décembre 2013, délai de rigueur**.

► Échange poste pour poste avec le Québec

Ce programme s'adresse aux enseignants du premier degré, titulaires de leur poste, ainsi qu'aux enseignants spécialisés (CAPA-SH, option D) titulaires d'une CLIS ou d'une unité d'enseignement.

Envoi du **pré-dossier de candidature** au format électronique sans avis hiérarchique à la **DAREIC d'Amiens pour le 21 décembre 2013** avec copie à la **DAREIC d'Aix-Marseille**.

Envoi du dossier de candidature, format papier, en 3 exemplaires à l'IEN pour le **18 janvier 2014**, délai de rigueur.

► Stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel à l'étranger

Ces stages, de durée variable selon la langue et le pays, se déroulent pendant les congés scolaires d'été. Ils visent à renforcer les compétences linguistiques. Les langues concernées pour le premier degré sont l'allemand, l'anglais, l'italien.

Inscription en ligne sur le site du **Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP)**, le dossier dûment complété sera envoyé, en double exemplaire, à l'IEN **pour le 16 décembre 2013**, délai de rigueur.

► Codofil, séjour en Louisiane

Au titre du soutien que la France apporte aux États-Unis pour le développement de la langue française en Louisiane, des postes d'enseignants dans les écoles de cet État sont ouverts aux instituteurs et aux professeurs des écoles.

Transmission électronique par le candidat de son dossier sans avis hiérarchique et avec les pièces jointes à codofil@ciep.fr : **13 janvier 2014, délai de rigueur**.

Envoi du dossier papier dûment complété à l'IEN : **13 janvier 2014**, délai de rigueur.

► Candidatures à des postes dans les établissements d'enseignement français en Andorre

Réf. : note de service n°2013-140 du 9-9-2013- NOR [MENE1321792N](#)

Date limite de réception de la lettre de demande de dossier de candidature adressée directement à la mission outre-mer-Andorre : **23 décembre 2013**.

Envoi du dossier, par la voie hiérarchique, à la direction académique – DP2, en double exemplaire pour le **24 janvier 2014**, délai de rigueur.

► **Candidatures à un poste relevant des réseaux de la Mission Laïque Française (MLF), et de l'Association Franco-Libanaise pour l'Éducation et la Culture (AFLEC)**

Réf. : note de service n°2013-129 du 27-8-2013- [NORMENH1320757N](#)

La liste des postes de direction d'établissement scolaire, d'inspection, de gestion financière et comptable, vacants ou susceptibles de l'être, fait l'objet d'une publication conjointe sur les sites respectifs du [MEN](#), de la [MLF](#) et de l'[AFLEC](#) à compter du 5 septembre 2013.

Le dossier de candidature devra être saisi en ligne **entre le 16 septembre et le 30 novembre 2013** pour la [MLF](#) et l'[AFLEC](#).

Les dossiers papier sont à envoyer directement avec les pièces demandées à la MLF ou à l'AFLEC pour le **21 décembre 2013**, une copie sera transmise à la DRH – Direction académique des Bouches du Rhône.

3/ Liste d'aptitude 2014 aux fonctions de directeur d'école maternelle ou élémentaire

Réf. : [décret n°89-122 du 24 février 1989 modifié](#)-note de service n°2002-023 du 29/01/02 [Circulaire du DASEN 13](#)

La candidature se fera à l'aide de l'imprimé joint en annexe de la note de service.

Le dossier avec ses annexes doit être remis à l'IEN de la circonscription **pour le mardi 12 novembre 2013**, délai de rigueur.

L'IEN transmettra le dossier validé à l'IA pour le vendredi 29 novembre 2013.

Les commissions d'entretien auront lieu les 20 et 21 janvier 2014.

4/ Frais de changement de résidence (mutation au 1^{er} septembre 2013)

Réf. : [décret n°90-437 du 28 mai 1990 modifié](#)-[bulletin académique n°609 du 7 Octobre 2013](#)

Les collègues mutés à la date du 1^{er} septembre 2013 peuvent prétendre sous certaines conditions à la prise en charge de leurs frais de changement de résidence, sur demande écrite présentée auprès de leur service gestionnaire dans le délai de douze mois à compter de la date de changement de résidence administrative.

La prise en charge des membres de la famille est possible si ceux-ci déménagent en même temps dans un délai au plus égal à neuf mois à compter de sa date d'installation administrative.

Faites-en la demande auprès de la DP2 – Mme VEAUGIER même en cas de nomination à titre provisoire! Le versement interviendra dès votre nomination suivante à titre définitif.

Pour tous ces dossiers, n'oubliez pas de transmettre un double au SNUDI FO 13
par mél à [SNUDI-FO 13](#) ou par courrier à 13 rue de l'Académie 13001 MARSEILLE

5/ Santé et sécurité – conditions de travail

► [Guide de la gestion des situations traumatisantes](#) → [>ICI<](#)

- définitions
- contacts utiles

► [Guide ministériel concernant les accidents de service / de travail](#) → [>ICI<](#)

- que faire en cas d'accident de travail / de service
- comment constituer son dossier
- questions/réponses
- Imprimés et notice explicative dans le [bulletin académique N°575 du 15 octobre 2012](#)

► [Guide des violences et incivilités au travail](#) → [>ICI<](#)

- Causes et conséquences des violences au travail
- Vos droits si vous êtes victime : protection fonctionnelle des fonctionnaires, droit d'alerte et droit de retrait
- Les contacts utiles : assistantes sociales, médecin de prévention, membres du CHSCT

► [Fiche d'information santé](#) → [>ICI<](#)

- la prévention des risques
- connaître ses droits : les congés maladies, les maladies professionnelles, la commission de réforme, les postes adaptés...

► [Site ressource de l'académie Sécurité et santé au travail](#) → [>ICI<](#)

Chaque collègue trouvera la réglementation en matière de « Santé et Sécurité au Travail », et un ensemble de documents et d'outils.

[Registre Santé et Sécurité](#) au travail avec **fiches d'observation** registre santé et de sécurité au travail dans une école (format [PDF](#) - format [Word](#))

Pour tout problème, contactez vos délégués du personnel FORCE OUVRIERE

07.62.54.13.13 ou 06.13.71.37.25 ou 06.20.76.11.87